



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO

46, rue des petites écuries 75010 PARIS

contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

RENDEZ-VOUS SALARIAL : Les fonctionnaires en marche vers l'austérité !

Le 16 octobre, FO Fonction publique et l'ensemble des fédérations syndicales de fonctionnaires étaient reçues par le Ministre Gérald Darmanin, pour un rendez-vous salarial reporté par la grève et la mobilisation réussies des fonctionnaires et agents publics du 10 octobre.

Le ministre, reprenant la volonté présidentielle de réduction de la dépense publique, a confirmé le **gel de la valeur du point d'indice** pour 2018. Cet entêtement à geler la valeur du point d'indice (après 6 ans de gel 2010-2015) aura de nouveau un impact négatif fort sur le pouvoir d'achat des agents et, ne l'oublions pas, sur les droits à pension. Malheureusement, la Fonction publique s'affirme toujours comme la variable d'ajustement budgétaire !

Concernant les carrières, la mise en œuvre des éléments programmées en 2018 de PPCR (transferts primes-points, attribution de points d'indice dans la grille, intégration des travailleurs sociaux de B en A) est repoussée d'une année au 1^{er} janvier 2019. Comme le craignait FORCE OUVRIERE qui avait refusé de ratifier le protocole PPCR, les engagements du précédent gouvernement étaient forcément fragiles et ne garantissaient en rien les maigres compensations du protocole, les faits nous donnent raison.

Cependant, toutes les mesures négatives de PPCR se poursuivent (notamment l'allongement des carrières, les suppressions des réductions de temps de service) mais les revalorisations, même très faibles, sont reportées. De surcroît, la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires sera accentuée par l'augmentation des retenues pour pension.

Concernant la compensation de la hausse de la CSG, le ministre a lâché du lest ce qui tend à démontrer que la mobilisation du 10 octobre 2017 a servi ! La CSG est donc totalement compensée pour les fonctionnaires et les agents publics déjà présents dans l'administration ou entrant dans les mois à venir. Une clause de réactualisation est également prévue pour 2019 afin de corriger les éventuels changements de situation des agents. Cependant, cela reste une avancée insuffisante car, même si la compensation est totale pour les deux ans à venir, il n'y a pas pour autant d'augmentation du pouvoir d'achat, contrairement aux engagements du Président de la République.

Au final, ce gouvernement organise la baisse du pouvoir d'achat des fonctionnaires et agents publics et annonce déjà une modification de la rémunération pour opposer à la valeur du point d'indice et à la carrière, un éventuel salaire au mérite !

Le 26 octobre, les fédérations syndicales de fonctionnaires se rencontreront à nouveau pour décider des suites à donner à la mobilisation du 10 octobre et aux annonces du ministre.

Mais pour FO Fonction publique, il est clair que le compte n'y est pas !

Fait à PARIS, le 17 octobre 2017